

# Réalisez votre politique de DÉVELOPPEMENT DURABLE

FEUILLET RÉGIONAL ASSOCIÉ À LA PUBLICATION « ACTION ! RÉALISEZ VOTRE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE »



La région comprend 1 281 communes, plus de 100 intercommunalités, 8 départements et 4 Parcs naturels régionaux qui peuvent concourir, chacun à leur niveau, à l'engagement vers un développement durable du territoire régional.

## Des ressources pour les collectivités

Les collectivités franciliennes peuvent s'appuyer sur plusieurs outils :

**Un réseau pour les agents et les élus des collectivités :**

- **le réseau Teddif** - Territoires Environnement et Développement Durable en Île-de-France. Depuis 2002, pour faciliter l'appropriation du développement durable et favoriser l'émergence de démarches agendas 21, les acteurs institutionnels régionaux regroupés au sein du réseau Teddif proposent des rencontres régionales, des journées techniques, des sessions de formation actions, des journées de sensibilisation et une liste de discussion... [www.teddif.org](http://www.teddif.org)

**Pour engager sa collectivité dans une démarche territoriale de développement durable, de type agenda 21 :**

- **appel à projet du conseil régional Île-de-France** sur les agendas 21 locaux. Le conseil régional propose aux collectivités lauréates de son appel à projet un soutien financier pour élaborer leur démarche agenda 21 local, à coupler avec une assistance technique de l'Arene Île-de-France, [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr) [www.arenidf.org](http://www.arenidf.org)

- **la Diren** Île-de-France relaie l'État dans sa politique de soutien aux agendas 21 locaux et aux projets de développement durable. Elle coordonne la semaine du Développement durable en région, [www.ile-de-france.ecologie.gouv.fr](http://www.ile-de-france.ecologie.gouv.fr)

**Mieux répondre aux problématiques spécifiques de développement durable :**

De nombreuses politiques locales permettent de répondre à des enjeux spécifiques de développement durable. Vous pouvez contacter les acteurs institutionnels pour vous aider :

- Le conseil régional Île-de-France : [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

- La Diren Île-de-France : [www.ile-de-france.ecologie.gouv.fr](http://www.ile-de-france.ecologie.gouv.fr)

- L'Ademe Île-de-France : [www.ile-de-france.ademe.fr](http://www.ile-de-france.ademe.fr)

- L'Arene Île-de-France : [www.arenidf.org](http://www.arenidf.org)

- Les conseils généraux :

[www.seine-et-marne.fr](http://www.seine-et-marne.fr) [www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)

[www.essonne.fr](http://www.essonne.fr) [www.hauts-de-seine.net](http://www.hauts-de-seine.net)

[www.seine-saint-denis.fr](http://www.seine-saint-denis.fr) [www.cg94.fr](http://www.cg94.fr)

[www.valdoise.fr](http://www.valdoise.fr)

## Des ressources nationales

**Le ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables :** le cadre de référence national pour les démarches territoriales de développement durable et les agendas 21 locaux. Des appels à reconnaissance permettent aux projets de territoire d'évoluer et d'être reconnus agenda 21 local,

<http://www.ecologie.gouv.fr/-agendas-21-locaux-.html>

**La banque de données nationale** des agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable, <http://www.dd-pratiques.org>

**Le Rare**, réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement, mutualise le retour d'expériences des agences en région et produit des outils, <http://www.rare.asso.fr>

**Autres liens utiles**

- Association des Eco Maires, <http://www.ecomaires.com>

- Association Notre village, <http://www.notrevillage.asso.fr>

- Comité 21, <http://www.comite21.org>

- Dossiers et Débats pour le Développement Durable (4D), <http://www.association4d.org>

- Entreprises, Territoires et Développement (ETD), <http://www.projetdeterritoire.com>

- Fédération des Parcs naturels régionaux, <http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr>

- Mission interministérielle de l'effet de serre (MIES), <http://www.effet-de-serre.gouv.fr>

- Portail d'échanges des collectivités « commande publique et Développement durable », <http://www.achatsresponsables.com>

- Site francophone du développement durable, <http://www.agora21.org>

Liste non exhaustive de réseaux



# Réalisez votre politique de DÉVELOPPEMENT DURABLE

FEUILLET RÉGIONAL ASSOCIÉ À LA PUBLICATION « ACTION ! RÉALISEZ VOTRE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE »



- **33 collectivités sont engagées dans une démarche agenda 21 local** en Île-de-France en février 2006 (résultat du questionnaire envoyé à toutes les collectivités de plus de 2000 habitants par le Teddif).

## AGENDAS 21 LOCAUX

### Collectivités lauréates des 2 appels à reconnaissance du MEDAD

- Conseil général de l'Essonne (91)
- Commune de Maurepas (78)
- Commune de Pantin (93)
- Communauté d'agglomération Plaine Commune (93)
- Commune de Rueil Malmaison (92)
- Conseil général de Seine-et-Marne (77)
- Communauté d'agglomération du Val d'Orge (91)

Carte des collectivités lauréates de  
« l'appel à reconnaissance permanent des projets territoriaux  
de développement durable et agendas 21 locaux » du MEDAD en Île de France.

